

Pacte civique

Le Journal

N° 1 — Décembre 2018

L'EDITO

GILETS JAUNES — Voir clair à l'aide de nos valeurs

Les manifestations de colère des « *gilets jaunes* » méritent mieux que des postures hâtives et souvent démagogiques. La souffrance de millions de gens piégés par leur dépendance à l'usage de l'automobile invite le Pacte civique à l'écoute sans a priori, au discernement et au débat.

L'urgence climatique ne permet pas de revenir à une énergie fossile à bon marché. L'augmentation des carburants est l'un des moyens nécessaires pour faire évoluer les comportements de mobilité. C'est tellement évident que le raisonnement devrait être étendu au kérosène des avions, comme au fioul lourd des navires. Cela dit, comment rendre acceptable ces évolutions aux personnes qui peinent à régler leurs factures en fin de mois ? Cette question mérite un large débat public. C'est le but de la [lettre ouverte](#) que nous venons d'adresser aux pouvoirs publics. Plus largement, comment résoudre la tension entre l'écologique et le social ? C'est ici que l'outillage du Pacte civique prend tout son sens.

Chacun de nous est concerné par les questions que posent les « *gilets jaunes* », comme consommateur, professionnel, ou citoyen. Pour y répondre, le Pacte civique propose à chacun et à tous, de mettre notre *créativité* au service de la *justice*, de la *fraternité* et de la *sobriété*.

On ne résoudra rien dans l'injustice ; et à cet égard, faire connaître les contributions au financement de la transition écologique demandées aux différents déciles de la population, en euros comme en pourcentage des revenus, serait une œuvre utile. Elle devrait précéder la convocation d'une conférence nationale pour *trouver les compromis à même de réconcilier durablement l'écologique et le social*.

L'esprit de fraternité, cher à notre constitution, invite à aller plus loin que la solidarité par l'impôt ; par des initiatives individuelles et collectives prenant en compte les difficultés de millions de nos concitoyens. Le pacte Civique, avec d'autres collectifs, insiste depuis des années auprès de l'exécutif de ce pays pour faire de la fraternité un enjeu des politiques publiques nationales et locales. Le projet de *loi d'orientation des mobilités* est une occasion de traduire la solidarité des urbains face aux ruraux ; de même, une politique volontariste du logement pourrait rendre du pouvoir d'achat aux personnes à faibles revenus et aux jeunes.

Un humoriste disait : « C'est déjà pas marrant d'être pauvre. Si en plus, il faut se priver ! ». Or la sobriété est évoquée par le Pacte civique comme un moyen essentiel de la transition écologique. Peut-on demander la sobriété à tous les citoyens de France et du monde ? Pour démarrer cette réflexion, nous avons posé la question dans ce journal à Hugues Sibille, président du Labo de l'ESS.

Les choix politiques seront difficiles, car il sera très compliqué de faire rimer transition écologique, justice sociale et réduction de la dette transférée aux générations futures. Ils devront être facilités par nos votes aux élections françaises et européennes, par nos initiatives, et aussi par l'évolution de nos modes de vie et de consommation.



Le nouvel engagement prôné par le Pacte Civique repose sur cette cohérence entre les choix individuels, le souci de jouer collectif, et une implication citoyenne visant à renouveler la démocratie.

Bonne lecture, et n'hésitez pas à diffuser ce premier numéro du **Journal du PACTE CIVIQUE** !



Eric Thuillez,
délégué général du
Pacte civique

Justice

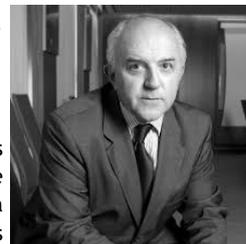
Fraternité

Sobriété

Créativité

SOBRIETE — Questions à Hugues Sibille

Président de la Fondation du Crédit coopératif et du Labo de l'ESS.



- Pour transformer la société, le Pacte civique fait de la Sobriété un impératif, à conjuguer avec créativité, justice et fraternité. Quel est votre point de vue ?

Je partage évidemment ce point de vue. La sobriété n'est pas un supplément d'âme. C'est devenu une absolue nécessité en particulier au plan énergétique. Mais lui adjoindre la justice et la fraternité n'y suffira pas. Il faut que notre créativité porte sur de nouveaux modèles économiques. Sinon la sobriété peut déboucher sur la régression sociale. C'est pourquoi je défends le rôle de l'économie sociale et solidaire comme fer de lance d'une post-croissance, sobre, résiliente, qualitative. La sobriété implique de nouveaux modèles économiques ou l'on compte autrement.

- Comment pensez vous que l'on peut faire passer le message de la sobriété au plus grand nombre, dans le brouhaha de la consommation frénétique?

Pour faire passer le message de la sobriété ce qui nous manque c'est un Récit positif et mobilisateur. Il y a une forme de dépendance à l'ébriété énergétique et à l'hyperconsommation. C'est pourquoi par exemple nous nous opposons au projet Europa City qui prétend construire un temple d'hyperconsommation de 800 mille mètres carrés bétonnés sur 70 hectares sur le triangle de Gonesse. La sobriété passe par des résistances symboliques. Mais elle passe aussi et beaucoup par un recul des inégalités



pour que le récit soit crédible. Les enrichissements faciles ou sans cause sont un énorme frein au récit de la sobriété. De ce point de vue vous avez raison de mettre en avant la justice. J'ajoute un point important : le récit de la sobriété a besoin pour être porté, de nouvelles formes d'éducation populaire, en particulier vers la jeunesse. Le mouvement associatif à là un rôle irremplaçable à jouer. L'Education nationale aussi.

- Pensez vous qu'on puisse concilier Sobriété et justice sociale? Comment le faire?

La question de la conciliation de la sobriété et de la justice sociale pose celle de la démocratie et du pouvoir citoyen. Si elle est imposée la sobriété devient une politique d'austérité. Elle doit être volontaire, co-construite, collective. De ce point de vue ma conviction est qu'elle se joue beaucoup sur les territoires. La sobriété énergétique et l'alimentation durable témoignent de cela. Être sociétaire chez Enercoop c'est participer collectivement à la sobriété énergétique avec un pouvoir de décision au sein de la coopérative.

L'un des enjeux actuels c'est de faire écosystème au plan local des expériences de sobriété dans la mobilité, l'alimentation, la consommation, l'énergie, l'habitat... Les expérimentations restent pour l'instant trop cloisonnées, fragmentaires. Il faut faire de ces expérimentations *small* un **BIG bang beautiful** !!

REFLEXION — Vers un troisième âge de l'engagement¹



Jean-Baptiste de Foucauld, coordinateur du Pacte civique

Les formes de l'engagement ont beaucoup changé. Pendant les trente glorieuses, l'engagement apparaissait comme un devoir résultant d'une vision du monde, politique, citoyenne ou religieuse. Cela a donné de magnifiques réalisations humaines dans les différentes cultures concernées.

Depuis les grands ébranlements des années 70 et 80 (les crises pétrolières, la mondialisation, la chute du communisme) et la perte d'influence des grandes idéologies porteuses de sens, en lien aussi à la multiplication des besoins humains individuels légitimes et reconnus, l'engagement a largement changé de nature. Il est devenu plus ponctuel, plus concret, plus précis, lié à une multiplicité de causes à défendre ou de combats à mener dans divers champs, avec le souci d'une efficacité vérifiable, si possible rapidement, dont l'impact peut être mesuré clairement selon des critères managériaux bien répertoriés. En général, l'engagement apparaît plus lié à la sensibilité qu'au devoir, plus au besoin de reconnaissance et d'identité qu'au service anonyme d'une grande cause abstraite. Il exprime souvent une volonté d'épanouissement là où il avait souvent un contenu sacrificiel. Il prend par conséquent des formes multiples et, révolution numérique aidant, s'accompagne d'une remarquable créativité, toujours en plein essor.

Il faut cependant se poser la question suivante : Cela suffit-il pour relever les nouveaux et angoissants défis auxquels l'humanité est maintenant confrontée, et qui, peut-être, dépassent ses capacités ? Un genre humain qui s'unifie grâce aux interdépendances techniques et économiques, sans y avoir été culturellement et politiquement préparé, et qui doit faire face à la question nouvelle du climat et de la biodiversité, laquelle vient redoubler la problématique de l'exclusion, de la justice et du partage des richesses : Nous ne sommes pas à la hauteur de tous ces défis.

Nous avons besoin d'une nouvelle donne, d'une vision transformable en action, qui relie une multiplicité d'initiatives, remarquable prises séparément, mais qui sont trop dispersées pour constituer une masse critique suffisante pour réorienter comme il faudrait le cours du mainstream.

Nous avons besoin d'engagement dans la coopération et la reliance, et tout autant de déployer une capacité de transformation qui mette en mouvement aussi bien les comportements personnels que le fonctionnement des organisations et les institutions et politiques publiques. Comme au temps glorieux de l'éducation populaire, dans un nouveau contexte, et de nouvelles valeurs.

¹ Extrait d'une intervention au CFF en juillet 2018. Texte complet avec propositions [ici](#).

Consultations citoyennes sur l'Europe — LE BILAN



Lancées en avril dans 27 pays, elles ont pris fin le 31 octobre en France, où elles ont connu, en comparaison des autres pays de l'UE, **un vif succès**. Le Pacte civique en a animé ou co-animé plusieurs, à Rennes, Grenoble, Lyon et Paris (voir les [bulletins](#) n° 10 et 11). C'est désormais à la Commission nationale du débat public (CNDP) d'analyser les **1 100** débats, réunissant **70 000** Français, qui ont eu lieu dans tout le pays. Les différentes synthèses nationales seront transmises aux chefs d'Etat en vue du sommet européen des 13 et 14 décembre, ainsi que les résultats du [questionnaire en ligne](#) lancé par la Commission européenne.

Quatre thèmes ont dominé le tableau

D'abord la **communication** sur l'Europe ; puis la **citoyenneté** et l'**identité** européennes, avec notamment le rôle de la jeunesse ; les **institutions**, avec de fortes demandes d'amélioration de la **gouvernance** et de la **démocratie** ; enfin, l'**environnement**, qui a donné lieu à de nombreuses propositions précises.

Des participants surtout pro-européens

Globalement, le public eurosceptique semble s'être peu déplacé ; même constat pour certaines professions. Ainsi, les propositions sur l'agriculture, insistant plus sur les aspects environnement et santé que sur la production et l'emploi, émanent rarement d'agriculteurs. Les dirigeants politiques à qui elles sont destinées devront donc plus s'attacher à la **récence, la pertinence et la force de persuasion** des propositions avancées qu'à leur représentativité.

Rapprocher l'UE des citoyens ?

Cette demande est omniprésente. Mais comment y répondre ? Les **processus déployés** - questionnaire en ligne, réunion de panels de citoyens de différents pays, multiplication de débats publics libres et ouverts, synthèses assurées par des professionnels non partisans - n'offrent-ils pas un début de réponse ?

Pacte finance - climat européen - LA CONTROVERSE

Lancé par l'économiste Pierre Larrourou et le climatologue Jean Jouzel¹, l'appel à un Pacte finance-climat européen a recueilli de nombreuses et éminentes signatures.

Michel Belakhovsky, membre du collectif de l'Isère, nous le présente ici. **Jean-Baptiste de Foucauld** lui répond et ouvre le débat.

1—Voir "Finance, Climat, REVEILLEZ-VOUS !", Ed. Indigène, octobre 2018.

Présentation

Comment éviter le chaos climatique ?

Selon le dernier rapport du GIEC (octobre 2018), il faut arriver à **zéro émission nette** de CO₂ en 2050.

Les 6 mois d'octobre 2018 à mars 2019 constituent une "fenêtre de tir" peut-être cruciale pour l'avenir de la biosphère.

Pour l'ensemble de l'Europe, la Cour des Comptes européenne estime qu'il faudrait investir quelques 1.100 milliards d'euros par an jusqu'en 2030. Comment trouver des sommes aussi colossales ?

Le [Pacte européen Climat-Emploi](#) permettrait de répondre à cette question, via 2 sources de financement :

- en créant une **Banque du climat** adossée à la BEI ; chaque pays disposerait d'un droit de tirage à taux zéro, pour une enveloppe de 2% de son PIB et sur 30 ans ;
- un **budget Climat** au niveau européen, de 100 MME par an (dont 40 pour l'Afrique). Ceci en imposant à 5% les bénéfices des entreprises (non financières ou financières). Ce montant servirait aux investissements et à l'emploi associé.

Le Pacte, sans être la panacée, permettrait de répondre à de nombreux défis : il représente un espoir raisonnable de gagner la bataille du climat ; il créera massivement des emplois, diminuera la spéculation et renforcera la recherche ; il améliorera le pouvoir d'achat et la compétitivité ; il apportera une réponse de fond à la crise des réfugiés et redonnera vie au **Projet européen (c'est maintenant ou jamais)**.



Il repose sur trois piliers :

- un **traité européen** sur le climat, « catalyseur » car garantissant la stabilité des financements de la transition ;
- un **référendum européen** : « souhaitez-vous que l'Europe mette la finance au service du climat ? » ;
- Le vote d'un **plan national** au sein de chaque pays, pour la mise en œuvre concrète de la transition.

Ouvrir le débat

Une intention excellente

L'idée que l'Union européenne doit être exemplaire et montrer la voie dans le domaine du changement climatique est juste. Il y a là pour nous un **vrai projet** qui doit nous mobiliser tous.

Mais l'aspect monétaire ne saurait suffire : tel que présenté, le Pacte Finance-climat peut donner l'impression que l'on peut résoudre la question climatique assez facilement, sans avoir besoin de changer de mode de vie, sans faire appel à cette notion de « **sobriété créative, juste et fraternelle** » qui est au fondement du Pacte civique.

Techniquement pas si simple !

Comment sera financée cette Banque du climat qui prête son argent à 0% ? Cela suppose d'abord qu'un **organisme public**, sous une forme ou une autre, bonifie le taux d'intérêt usuel pour le réduire à zéro. Ensuite, deux hypothèses sont possibles :

- Si cette nouvelle Banque se finance par l'**épargne**, ce sera aux dépens d'autres investissements qui devront être différés.
- Si elle se finance par une **création monétaire** additionnelle, cet inconvénient disparaît, mais le risque est alors de relancer la croissance d'abord et l'inflation ensuite : ce peut

être une stratégie délibérée, avec ses avantages et ses inconvénients.

En tout état de cause, il convient que les investissements verts aient une **rentabilité** qui assure le remboursement des prêts, afin d'éviter une future crise de ce qui serait devenu des « **subprimes verts** ». A moins qu'il s'agisse simplement d'**accroître les dettes publiques**, les Etats empruntant à la Banque du climat pour subventionner les *investissements verts*, mais cela risque de se terminer soit par un défaut sur la dette, soit par des charges futures pour les contribuables de demain.

Certains investissements contribuant à la réduction des émissions de CO₂ sont, ou vont être d'ici peu, **suffisamment rentables** pour attirer des ressources financières. L'UE doit

les encourager et les faciliter, mais réserver ses aides financières à ceux qui n'ont aucune chance de l'être, comme les infrastructures (ponts, digues ...) nécessaires à l'adaptation au changement climatique.

Quant à un **prélèvement de 5%** sur les bénéfices des entreprises européennes affecté à un fonds climat, pourquoi pas ? Mais cela suppose que les 27 Etats l'acceptent, puisque les affaires fiscales se traitent à l'unanimité, les bases de l'impôt sur les sociétés n'étant d'ailleurs pas harmonisées. On pourrait toutefois imaginer une « **coopération renforcée** » entre les Etats volontaires. Reste à savoir si les fonds seraient mis en commun de manière communautaire, embryon d'un impôt européen, ou gérés par chaque Etat séparément.



Bénédicte Fumey,
porte-parole du
Pacte civique

La Maison des Lanceurs d'Alerte un engagement du Pacte civique

La MLA, pourquoi ?

Depuis de nombreuses années, le pacte civique a souhaité soutenir les lanceurs d'alertes, considérés comme « **vigie de la démocratie** », en mettant en valeur leurs actions et les évolutions législatives et sociétales au travers de contributions régulières dans le rapport de **L'Observatoire Citoyen de la Qualité Démocratique**

Pour rappel, selon la loi française, Le lanceur d'alerte est défini comme « *une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et de bonne foi, un crime ou un délit, (...) ou une menace ou un préjudice graves pour l'intérêt général, dont elle a eu personnellement connaissance* ».

Au nom de l'intérêt général ils dénoncent des faits intolérables et le paient souvent très cher sur leur vie professionnelle, personnelle et leur intégrité physique est parfois même en jeu. Les lanceurs d'alerte sont encore très inégalement protégés selon les pays, qui rechignent pour la plupart à les indemniser.

C'est pourquoi, L'année dernière, le Pacte civique a souhaité poursuivre et intensifier cet engagement en participant à la création d'un collectif associatif regroupant **17 organisations et syndicats** afin de créer une Maison des Lanceurs d'Alerte (MLA) qui a été lancée officiellement le 21 novembre (lire le **Communiqué de Presse**).

L'**objectif** de la MLA : devenir un « **havre** » pour les lanceurs d'Alerte ; A cet effet, Il leur offrira :

- une **aide juridique** pour les informer de leurs droits et obligations et les aider dans leurs démarches,
- un **appui technique** pour sécuriser l'information transmise,
- un **soutien psychologique** si nécessaire,

- un **accompagnement médiatique** s'il est pertinent de rendre publique l'alerte.

La MLA pourra également confier le **portage de l'alerte à une organisation**, afin de garantir l'anonymat du lanceur d'alerte.

Une pétition

La première action clé de la MLA a été d'assurer la diffusion d'une **pétition** visant à améliorer un projet de directive présenté par la Commission européenne. Ce

texte, qui doit bientôt être examiné au Parlement européen, est beaucoup plus restrictif que celui de pays comme l'Irlande ou la France. La pétition appelle donc à « *ne pas remettre en cause les dispositions des Etats membres qui protégeraient mieux les lanceurs d'alerte que la directive* ». Ils recommandent par exemple de « *ne pas contraindre le salarié à alerter en premier lieu son organisation* » et de prévoir « *la réparation intégrale des dommages subis* ». Pour celles et ceux qui ne l'auraient déjà signé, c'est [ici](#) !



Et vous ?

Pour fonctionner, la MLA a besoin de vous, citoyens engagés et conscients des enjeux d'intérêt général que les lanceurs d'alertes révèlent ; l'adhésion individuelle est proposée ; **une campagne d'appel aux dons** est en cours.

Pour en savoir plus : le **site web de la MLA** (notamment la charte et les statuts) ; [Facebook](#) ; [twitter](#) ; [youtube](#).

NOUS CONTACTER



01 44 07 00 06



contact@pacte-civique.org



www.pacte-civique.org



www.facebook.com/pactecivique



[@Pacte_Civique](https://twitter.com/Pacte_Civique)

PROCHAINS EVENEMENTS

- 7 décembre, 19h–21h, la Halle Belleville : [atelier citoyen](#).
- 2 & 3 mars à Lyon : AG du Pacte civique.
- 16 & 17 mars à Paris : [week-end](#) « Urgence Europe– Votons ! », avec LVN et les amis de *Témoignage chrétien*.
- 16 mai, partout ! Journée internationale du *Vivre en Paix*.

FAIRE UN DON AU PACTE CIVIQUE